

## **Ecole élémentaire Roux-Tenon**

Rue Georges Mandel - 91300 MASSY

Tél / Télécopie : 01.69.30.02.01

Mail : 0911074y@ac-versailles.fr

### **Compte rendu du Conseil d'école Elémentaire Roux-Tenon du 13/02/2016**

Début à 9h30

#### **Répercussion plan Vigipirate**

Le plan Vigipirate est toujours à son niveau maximal.

Des assouplissements peuvent être faits dans la mesure du possible. Petit à petit, reprise des activités dans le cadre autorisé par les règlements en vigueur.

Exemples :

Le festival du livre qui avait été repoussé au mois de décembre a pu se tenir en février.

Les classes transplantées CM2 du 13 au 17 juin sont maintenues.

Vendredi 18 mars, il y aura la fête du printemps : vente de pains au chocolat.

Des sorties peuvent être organisées sur Paris, du moment que le transport est fait en car.

Rappel des enseignants s'occupant de l'étude : Le Plan Vigipirate recommande des sorties diluées, ce qui peut expliquer que des classes peuvent sortir à quelques minutes d'intervalle.

Il est également rappelé que les parents ne doivent pas dépasser les barrières bleues et jaunes au quotidien.

#### **Programmes scolaires et obligation des élèves**

Le conseil d'école rappelle que le programme de l'Education Nationale est obligatoire, sorties comprises, piscine comprise. Il ne doit pas et ne peut pas y avoir de programme laissé au choix des parents dès lors que l'enfant est inscrit à l'école publique.

Utile à rappeler : pour le bien des élèves et le suivi de leur programme dans de bonnes conditions, le groupe enseignant rappelle qu'il n'est pas recommandé, pour des élèves de l'école élémentaire d'accéder seuls aux réseaux sociaux et globalement à Internet, à des jeux vidéos qui ne sont pas de leur âge en particulier tard le soir ou d'avoir des téléphones portables à l'école.

#### **Études (horaire de fin, facture, statut) + goûter**

##### **- Sortie de l'étude**

Rappel des horaires de sortie de l'étude : Lundi Mardi Jeudi : 18H / Vendredi : 16H30

Quelques parents ont signalé que des enfants sortent parfois à 17h55. Le conseil d'école demande si on peut mieux Identifier les parents et les cas concernés afin d'en discuter.

Par ailleurs, il est signalé que dans le cadre du plan Vigipirate, les sorties peuvent être « diluées ».

Seuls les enfants accompagnés peuvent partir à 17H55.

Les enfants qui repartent seuls ne sortent que lorsque la sonnette de 18H retentit.

Rappel sur les autres horaires et les modalités pratiques pour qu'un enfant se retrouvant « seul » puisse entrer à nouveau dans l'école :

16h-16h20 (environ) : Les enseignants sont à la porte de l'école et assurent les sorties. Si un enfant se retrouve seul car son parent n'est pas présent, il peut revenir voir les enseignants pour se signaler.

16h30 : sortie n°1 de l'étude. Un(e) enfant qui se retrouve seul si son parent n'est pas présent peut revenir voir les enseignants pour se signaler.

Après 16h30, il n'est pas sûr qu'un enfant puisse re-renter dans l'école. Il faut qu'il sonne au niveau de la petite entrée (sonnerie « salle des maîtres » et/ou « bureau de la directrice »)

#### - **Facturation**

Les parents qui désirent une facture, le signalent à Mme Ayach.

#### - **Goûter**

L'option goûter dans la cantine (+ de 100 élèves qui vont dans les 2 préaux) n'a pas été retenue par les enseignants s'occupant de l'étude. Les enfants ont ainsi plus de temps pour jouer après un goûter plus convivial.

L'idée de récupérer pain et fruits reste à réaliser : les modalités doivent être vues avec le service restauration de la mairie.

### **Site internet**

<http://www.ec-roux-tenon-massy.ac-versailles.fr/?lang=fr>

Le professeur de ressource en informatique a changé cette année

D'un commun accord, il a été décidé depuis quelques semaines de redynamiser le site de l'école par l'utilisation d'une nouvelle charte graphique plus adaptée.

La formation des enseignants pour l'utilisation du site est en cours.

Il est rappelé par les représentants de parents d'élèves que les parents aiment bien quand le site de l'école vit.

### **Communication parents/ enseignants (prise de RDV)**

Les enseignants rappellent leur disponibilité pour recevoir les parents qui le souhaitent.

Dans la majeure partie des cas, les RDV se font vite.

Il peut y avoir parfois un certain délai pour prendre RDV. Malgré cela, il y a beaucoup de RDV. Il y a aussi la possibilité de prendre un RDV téléphonique si besoin, ou encore de communiquer par mail.

Le Conseil d'Ecole invite les parents à ne pas attendre le CE ou un RDV avec un enseignant s'il y a une urgence. Il faut éviter les rencontres parents/enseignants imprévues qui ne sont pas urgentes.

Relation parents/enseignants : certains RDV peuvent être tendus car les messages passés par les enseignants peuvent être parfois difficiles à entendre par certains parents, mais ce n'est pas la majorité.

Si un besoin de médiation se fait sentir, il est possible de contacter Mme La Directrice : [06 72 38 29 31](tel:0672382931)

### **Dates de remise personnalisée des livrets**

La remise personnalisée des livrets se fera le 19 mars 2016 – samedi matin

Tous les enseignants seront présents, ainsi que Mme Ayach.

Pour faciliter le plan Vigipirate, l'école étudie la piste d'utiliser un feuille d'émargement, et dans ce cas-là il y aura besoin de parents pour assurer l'accueil.

## **Présentation des actions de l'assistante d'anglais**

Une Assistante d'anglais est présente depuis janvier, c'est une étudiante écossaise.

Elle assure des sessions pour CE2 / CM1 / CM2 le mercredi et jeudi matin durant 45 min jusqu'en avril

Elle se base sur le projet pédagogique de l'école.

L'enseignant reste en soutien durant la session

Beaucoup d'oral, sessions très vivantes, souvent des chansons.

Les enfants prennent en note ce qui est marqué au tableau.

L'école reconduit la demande pour l'année prochaine.

## **Pratique de l'EPS à l'école**

Une question est portée à l'ordre du jour à titre interrogatif : il semble qu'il y ait moins d'heures d'EPS que prévu par semaine (3h d'après le programme) et qu'il y ait des périodes « sans sport ».

Il est rappelé que le trajet compte dans cet horaire et qu'un temps de récréation est imputé proportionnellement à chaque matière.

Les enseignants rappellent que le théâtre et la danse, en tant qu'expression corporelle, appartiennent à ce domaine.

Il est rappelé en séance que le CE n'a pas autorité pour débattre du contenu des enseignements, mais que l'organisation de ces enseignements peut néanmoins être discutée en séance sans être intrusif dans le cadre de travail des enseignants.

Toutes les classes bénéficient de temps forts de sports donnés par des moniteurs sportifs : natation, rugby, hand ou danse.

D'autres activités corporelles sont proposées par les enseignants de façon parfois plus ludique.

## **Festival du livre (février 2016)**

Le Festival du livre s'est très bien passé. La vente des livres a rapporté environ 4600 euros ce qui revient à une dotation de livres d'un montant de 50 euros par classe.

Le goûter a moins rapporté que l'an dernier (290 euros), sans doute par manque de communication / publicité.

Il n'y avait pas assez de parents pour assurer la vente. Seuls les représentants de parents et les enseignants se sont investis. Il ne faut pas hésiter à proposer ses services pour faciliter ces manifestations.

## **Fête de l'école**

Date : vendredi 24 juin - Horaire : 18h30 à 20h (durée 1h30)

Type kermesse, barbecues (avec pré-ventes)

Il y aura besoin de parents pour l'organisation.

Mme Ayach attend que les représentants de parents fassent une proposition et recrutent d'autres parents.

## **Points avec la mairie**

### **- sécurisation des accès à l'école**

Résultat de l'enquête concernant le colis faisant penser à une apologie de terrorisme en fin d'année : arrestation d'une personne déséquilibrée par la Police.

La Police communique régulièrement avec l'école. Le CR du conseil d'école fera office de communication vers les parents.

Mme Ayach rappelle à la mairie qu'il serait souhaitable que l'équipe enseignante soit informée de la venue des intervenants techniques commandités par la mairie, car actuellement, des personnes entrent et sortent sans que l'équipe enseignante n'ait les moyens d'assurer le filtrage de manière cohérente et efficace.

Concernant le problème du portail de la cantine laissé ouvert de nombreuses fois, un grillage a été fixé afin d'isoler la zone de livraison et de la séparer de la cour.

Les barrières bleues et jaunes devraient être lestées car elles volent quand il y a du vent. Un certain nombre de parents ne « respectent pas cette démarcation... Une signalisation sera faite pour rappeler aux parents de rester derrière les barrières.

#### **- CME (pourquoi il n'a pas eu lieu ?)**

Le Conseil Municipal des Enfants était sous la responsabilité de M. Courant.

Madame Victorien signale que le service concerné a vu un certain nombre de modifications de postes :

Remplacement de Mme Allauze par Mme Dodeman (nouvelle directrice)

Départs de E. Courant puis de M. Bitussi puis de F. Ibri puis de la responsable des ATSEM

La mairie a mis en standby le CME depuis 2 ans (départ du responsable)

Cela devrait reprendre en 2016-2017 une fois le poste pourvu ...

#### **- L'augmentation du nombre d'élèves l'année prochaine à la cantine pose un souci de surveillance**

Emmanuel Blanc (responsable) invité au CE n'était pas présent.

Témoignage des enseignants : « Certains enfants sont difficiles, ne respectant pas les règles, recherchant les limites. L'équipe encadrante du périscolaire semble complètement abattue »

Les enfants sont récupérés à 13h30 excités. Certains enfants tentent de dépasser les limites dès qu'ils sortent du cadre de la classe.

Le nombre (300élèves) étant élevé sur la période du midi, les enfants devraient être occupés mais ça n'a pas l'air d'être le cas. La surveillance pourrait être meilleure et avec plus d'initiatives des encadrants et ne pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes.

La directrice rappelle qu'il y a 9 salles disponibles ainsi que la salle de BCD.

La directrice propose d'effectuer une réunion des élèves pour rappeler les règles et les comportements attendus. Un mot sera adressé aux parents pour demander également qu'ils parlent aux enfants pour aider à améliorer la situation du midi.

Il est demandé que la mairie insiste sur le fait qu'il y ait plus de surveillance de la part des animateurs, qu'ils se placent aux points stratégiques et que les animateurs rappellent les règles pour ne pas se laisser déborder.

#### **- petits travaux dans l'école (fuites...) température des classes**

La température est bonne dans les classes.

Une grosse flaque d'eau est dans la cour car l'évacuation à cet endroit ne fonctionne plus (écoulement très lent). Le problème a été signalé à la mairie.

Travaux prévus au budget 2016 :

- Nouveau panneau d'affichage
- Installation de tables et bancs dans la cour du bas
- Plantation d'arbres dans la cour et sur le parvis
- 3 nouveaux tableaux numériques Interactifs (9 classes seront équipées en tout)
  - o Formation prévue

Travaux non prévus

- Habillage du centre de loisir pour donner un aspect uniforme.
- Bacs hors-sol (=jardinières) : l'école n'a plus de nouvelles.

Nota : Les intervenants musique et danse utilisent des salles du centre de loisirs.

### - problème du bus du Pileu

Cela concerne cette année une quinzaine d'enfants

Une animatrice vient chercher les enfants à 16H mais, lorsqu'elle est absente, elle n'est pas remplacée et ses absences ne sont pas signalées. L'organisation interne a progressé au fur et à mesure de l'année mais des difficultés persistent. La moindre absence est très problématique.

Quand l'animatrice n'est pas là, les enseignants doivent accompagner les enfants jusqu'au bus. Le trajet se fait sans animateur et les conditions de sécurité ne sont pas optimales.

Déborah (responsable) : censée coordonner les actions autour du bus (chauffeurs et animatrice accompagnatrice) .

De plus, le bus est trop petit : il doit faire 2 trajets = 1 pour Moreau / 1 pour Roux-Tenon

Action : Faire une réunion à l'école avec les parents concernés + la responsable de la mairie

Pour les 2 ou 3 ans à l'avenir, les enfants du Pileu restent dépendants de ce car. Il faut que la situation soit améliorée.

## Divers, dates à retenir

Pour la rentrée 2016-2017, il y aura probablement une ouverture de classe, ce qui fera 16 classes plus l'UPE2A.  
Rappel : un décret de 2015 a positionné les vacances d'avril sur la 2ème quinzaine d'avril (attention, certains calendriers indiquent des dates incorrectes car ils n'ont pas été mis à jour)

Vendredi 18 mars : fête du printemps avec déguisement

Samedi 19 mars : remise des livrets

Vendredi 24 juin : fête de l'école

## Calendrier des prochains conseils d'école

3ème trimestre : Mardi 03/05/2016 – 19h à 21h

Secrétaire : M. Muller

Présidente : Mme Ayach

Etaient présents :

**Equipe éducative** : Mme Ayach (directrice), Mme Bichon, Mme Rossignol, M. Gauthron, Mme Roux, Mme Kellal, Mme Cintract, Mme Nocerino, Mme Zakarian, Mme Lamouroux, Mme Vargas, Mme Ichoung-Thoe, Mme Cuq, Mme Le Daëron, Mme Baudet, Mme Gaboriau, Mme Brouzeng

### **Représentants des Parents d'élèves**

Parents FCPE : M. Vienne, Mme. Patin, Mme Labbé, M. Guy, Mme Ferrasse, Mme Helleguarch, M. Lloug, Mme Nyobe, Mme Carado

Parents indépendants : Mme Brocas, M. Müller, Mme Lodeho, M. Jaunet, Mme Manoha, Mme Dubois, M. Huber, Mme Thognard,

Mairie : Mme Victorien

DDEN : F. Feret

---

---

Fin à 11h30